

**Gouvernance inclusive du secteur de la sécurité : Les représentants des organisations de la société civile membres des CCS des six communes et du district de Bamako outillés**

MALI 

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 26 OCTOBRE 2023

**1450**

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**EDM**

## L'autorité secoue le cocotier



**Togo** : Le puissant général Félix Kadangha sur le banc des accusés



**Niger** : Le coup d'État qui divise Américains et Européens au Sahel



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**25** Octobre  
2023

## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



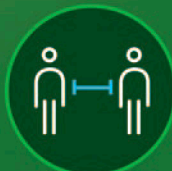
Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**09**

Nouveaux cas confirmés

**0**

Nouveaux guéris

**0**

Nouveaux décès

**0**

Au cours des dernières 24 H

### VACCINATION

**698873** Vaccinations incomplètes

**3742757** Vaccinations complètes

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**33150**

**Guéris**

**32331**

**Décès**

**743**

dont 01 font l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social



P.11



P.15



P.22



## / Une /



EDM  
L'autorité secoue le cocotier

P.4

## / Breves /



Mise en place de délégations spéciales :  
L'état agit pour redresser la gouvernance locale  
Projet de loi des finances 2024 : Encore un déficit global de 681,631 milliards FCFA  
Génie militaire : Dernier hommage au feu commandant Ousmane SOW  
Réunion de Commandement :  
Situation sécuritaire et inauguration des nouvelles infrastructures de la DEM au menu

P.11

P.11

P.12

P.13

## / Actualité /



Classement des banques de la zone UEMOA en 2022 :  
Une seule banque malienne qui se retrouve dans le top 10  
Mali : En plein retrait, la Minusma dénonce une détérioration de la situation sécuritaire

P.15

P.16

## / Politique /



Gouvernance inclusive du secteur de la sécurité : Les représentants des organisations de la société civile membres des CCS des six communes et du district de Bamako outillés  
Retrait de la Minusma : Bamako répond au ministre français des armées  
Démocratie : L'ancienne ministre de la culture du mali remet en cause l'imposition du modèle occidental en Afrique

P.19

P.21

P.22

## / Culture & Société /



Mali  
Les procédures en divorce

P.25

## / International /



Togo : Le puissant général Félix Kadangha sur le banc des accusés  
Niger :  
Le coup d'État qui divise Américains et Européens au Sahel

P.27

P.28

## / Sport /



Javier Saviola :  
«En tant qu'Argentin, on veut que Messi remporte le Ballon d'or»

P.30

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- **Gérant:** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef:** .....
- **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial:** Youssef Diarra
- **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



# EDM

## L'autorité secoue le cocotier

**Au moment où les maliens dorment avec lampions et torches, des agents se la coulent douce. Dimanche dernier, 17 citernes de carburants disparaissaient mystérieusement dans le circuit. Le cartel de l'Energie du Mali a fini par ériger la fraude en règle de gestion de cette société d'état. Vol de carburant, surfacturation impliquant des opérateurs fournisseurs, des fonctionnaires et agents d'EDM, des chauffeurs de citernes.... On parle de de plus de 19 milliards de FCFA de surfacturations chez seulement 2 sur 800 fournisseurs en deux mois.**

**E**DM Sa est-elle devenue la vache laitière d'un clan ? C'est la seule interrogation qu'on peut se poser après les explications données par la ministre en charge de l'Energie. Sous les feux de vives critiques suite aux nombreux délestages, la ministre de l'Energie et de l'Eau s'est exprimée sur

le sujet ce mardi soir sur le plateau de la télévision nationale, ORTM.

La ministre Bintou Camara a fait des révélations qui font froid dans le dos. Elle estime que ces coupures d'électricité sont le résultat d'une mauvaise gestion au niveau de la société. EDM sa dispose des centrales

thermiques pour assurer la fourniture d'électricité. Les générateurs de ces centrales doivent normalement fonctionner avec du fioul moins coûteux et plus économique, explique la ministre. Mais les responsables de la société ont toujours fait fonctionner les générateurs avec du gas-oil. Cela





dans le but de bien piller l'État. C'en est de trop, les coupures d'électricité au Mali ; et certains pensent que c'est une première dans l'histoire du Mali de vivre une telle situation à la limite qui écrase l'économie déjà durement éprouvée. Sous les feux des critiques suite aux nombreux délestages, les autorités jusqu'ici silencieuses sur les vraies raisons, ont fini par réagir. La ministre de l'énergie et de l'eau, Mme Bintou Camara s'est exprimée sur le sujet ce mardi soir sur le plateau de l'ORTM. Mme la ministre a fait des révélations qui font froid dans le dos. Elle estime que ces coupures d'électricité sont le résultat d'une mauvaise gestion au niveau de la société elle-même.

### **Détournement du carburant et surfacturation**

Selon ses explications, ces personnes ont mis en place un système de vol du carburant finalement érigé en système de gestion. Selon la ministre Camara, 59 camions citernes contenant chacun 45 mille litres de gas-oil ont disparu en l'espace de 4 jours. Pour la ministre, c'est un véritable réseau mafieux qui a été mis en place. Ce n'est pas fini.

Le vol s'est également étendu jusque dans les facturations pour les fournisseurs. Sur deux mois de contrôle 1 milliard 800 millions de FCFA de facturations supplémentaires ont été découvertes, sur un seul fournisseur. Pour la seule année 2022, 52 factures supplémentaires pour un montant de 18 milliards six cent millions FCFA.

Selon elle, les raisons de la dégradation continue de la desserte en électricité résident dans la mauvaise gestion et le manque de rigueur des responsables de l'EDM. De l'état des lieux, selon Mme la ministre en charge, on note que la quantité de puissance installée à l'EDM n'est pas utilisée, faute de carburant, un manque causé par des vols de carburant et des surfacturations.

Notons que l'EDM a mis l'accent sur la thermique, avec une consommation accrue du carburant fioul et gas-oil. Mais chemin faisant, l'EDM a délaissé le fioul au profit du gas-oil, bien que les deux plus grandes centrales, à Siracoro et Balingué fonctionnent à partir de ce produit. Les raisons ? Les contrôles ont révélé qu'au niveau du fioul qui est utilisé uniquement par EDM, il

n'y a pratiquement pas de fraude, contrairement au gas-oil où «il y a à manger et à boire», selon la ministre. Pourquoi ? Parce que le gas-oil qui arrive est exonéré par les autorités pour que EDM puisse l'avoir moins cher que le prix à la pompe. Souvent, ces ruptures de carburant sont provoquées par des agents d'EDM eux-mêmes, dit-elle. Et comment?

Un système de gestion et de contrôle sur les fournitures de citernes qui arrivent au niveau d'EDM a permis de découvrir le pot-aux-roses. Le ministre a expliqué que tout le carburant est centralisé au niveau de la centrale de Balingué, à partir de laquelle le dispatching vers les autres centrales et les régions est effectué. Les citernes de dispatching sont en effet enregistrées au niveau de Balingué. Le contrôle découvre que des camions chargés de dispatching disparaissent entre la centrale de Balingué et les centrales de destination. Ces manquants sont qualifiés de vol. «Sur quatre jours, nous avons constaté que 59 citernes ont disparu entre Balingué et les différentes centrales de Bamako. Ces carburants sont souvent revendus dans les stations en place, ou revendus moins cher à des industries. Des chauffeurs et des agents de l'EDM sont complices de ces vols de carburant», affirme Mme le ministre Bintou Camara. Une œuvre d'un véritable réseau digne d'une mafia colombienne composé de fonctionnaires et d'agents d'EDM, finalement démasqué par le contrôle entrepris par les autorités de la transition.

Ce vol ne se limite pas au carburant en tant que tel, il y a également vol au niveau de la facturation de EDM. Quand un fournisseur livre un camion de 45 000 litres, EDM délivre un récépissé de réception, signé par les agents d'EDM et par le chauffeur. L'EDM établit à cet effet une facture afférente à ce récépissé. Mais on a constaté qu'au lieu d'une seule, EDM a souvent délivré deux à trois factures liées à un même récépissé, et toutes ces factures sont payées au fournisseur, explique l'invité. «Au niveau de l'EDM, il y a du vol sur le carburant et sur la facturation. On a constaté sur la facturation d'un seul



fournisseur en l'espace de deux mois seulement, qu'il y a 1 milliard 600 de facturation supplémentaire. Sur un deuxième fournisseur, uniquement sur l'année 2022, nous avons constaté 52 factures supplémentaires pour un montant de 18 milliards surfacturés», révèle la ministre. C'est le cas de seulement deux fournisseurs, et EDM est fournie par 800 fournisseurs, tous des Maliens, à qui EDM doit plus de 600 milliards de FCFA. Les plus gros des fournisseurs auxquels EDM doit, sont ceux de carburant et d'électrici-

té, comme Albatros, Compagnie ivoirienne, ou la SOGEM, qui fournissent de l'électricité à EDM.

Plus récent, le dimanche dernier, une visite inopinée du ministre au niveau des centrales a été provoquée par un fait rocambolesque. Un fournisseur a livré 17 citernes dont la traçabilité pose un sérieux problème dans les documents. C'est cette affaire qui risque de réveiller ancêtres, parents, copains et coquins tapis dans l'ombre d'EDM et se la coule douce.

Toujours dans ces explications, la ministre a indiqué qu'une dizaine de groupes électrogènes achetés ont été grillés le jour même de leur essai. Selon la ministre, le fournisseur s'est engagé à remplacer ces générateurs.

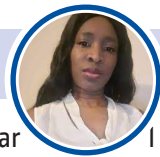
Les maliens attendent les mesures disciplinaires à l'encontre des fraudeurs et leurs complices mais surtout des actions concrètes pour changer la donne.

■ Binadjan Doumbia

The advertisement features the logo 'malikile.com' in a bold, black font. Below it, in smaller red text, is the tagline 'La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !'. To the right, a smartphone is shown displaying a news article with the headline 'MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER'. The background is a light, neutral color.



## ■ Fanta Diakite



Un autre pari gagné par le REMAPSEN MALI à la suite d'un webinaire régional avec IntraHealth international sur « la fistule obstétricale » ce matin. Ce webinaire a enregistré la participation de 22 africains pays.



## ■ Bechir Ben Haidara



Demain n'est pas Demain □ Nous enseignons «Madame Énergie» Les gens ont mal interprété le français de madame le ministre de l'énergie quand elle parlait de Demain (aujourd'hui) sur le plateau télé. En réalité ce demain là, elle l'avait conjugué au futur lointain. Donc elle nous apprend que «demain» n'est pas forcément le lendemain.

**Béchir Ben Haidara le Chérif**



## ■ Etienne Fakaba Sissoko



Nous pouvons continuer à spéculer sur le cas EDM, mais la vérité, c'est que toutes les solutions viables demandent un peu de « Mousaka », or Wari de tey.

## ■ Malick Konate



#Mali - #CoteD'Ivoire : Salif Keita « D'un commun accord avec le promoteur, nous avons décidé de reporter le spectacle du 17 novembre à une date ultérieure.

Je suis Salif Keïta, Artiste chanteur et musicien africain. À force de travail j'ai emmené ma musique à toucher des personnes à travers le monde. Je chante l'amour, la tolérance, la dignité, la paix, la solidarité, la souffrance de peuples opprimés. Ma musique ne sera jamais un instrument de trouble.

À ce jeune promoteur ivoirien qui a souhaité offrir ce spectacle à un public qui l'attendait et à son équipe, j'exprime toute ma sympathie et ma solidarité. »

#Bèki\_Takè #Culture



Salif Keita

4 min · 🌐

D'un commun accord avec le promoteur, nous avons décidé de reporter le spectacle du 17 novembre à une date ultérieure.

Je suis Salif Keita, Artiste chanteur et musicien africain. À force de travail j'ai emmené ma musique à toucher des personnes à travers le monde. Je chante l'amour, la tolérance, la dignité, la paix, la solidarité, la souffrance de peuples opprimés. Ma musique ne sera jamais un instrument de trouble.

À ce jeune promoteur ivoirien qui a souhaité offrir ce spectacle à un public qui l'attendait et à son équipe, j'exprime toute ma sympathie et ma solidarité.



COMMUNICATION - STRATEGIES MARKETING - RELOOKING ET GESTION D'IMAGES  
REALISATION - PRODUCTION - DISTRIBUTION DE CONTENUS AUDIO-VISUELS

Abidjan, Le 25 Octobre 2023

## COMMUNIQUE

Objet : Report du Concert de Salif Kéita prévu pour le 17 Novembre

Madame, Monsieur,

Nous tenons à vous informer que, malgré notre volonté et l'investissement considérable que nous avons réalisé en vue de l'organisation du concert de Salif Kéita prévu pour le 17 Novembre, nous sommes contraints de reporter l'événement à une date ultérieure. Cette décision n'a pas été prise à la légère, mais elle est due à des circonstances indépendantes de notre volonté.

En tant qu'organisateur de cet événement, nous comprenons l'impact que ce report peut avoir sur nos partenaires, l'artiste, et bien sûr, le public qui attendait avec impatience ce concert.

Le report de cet événement est dû à des circonstances totalement indépendantes de notre volonté. Nous avons travaillé sans relâche pour que ce concert soit une réussite, mais malheureusement, certains problèmes sont survenus et nécessitent un report pour garantir la sécurité et la satisfaction de notre public.

Cependant, nous tenons à vous assurer que nous faisons tout notre possible pour garantir que le concert soit reporté dans les meilleures conditions possibles.

Nous comprenons que cette situation peut causer des désagréments, et nous nous excusons sincèrement pour les inconvénients que cela pourrait occasionner. Nous vous tiendrons informés dès que nous aurons confirmé la nouvelle date du concert de Salif Kéita.

Nous tenons à remercier chaleureusement le public, tous les partenaires et à toutes les institutions pour leur compréhension dans cette situation difficile. Nous sommes déterminés à faire en sorte que le concert de Salif Kéita soit un succès, même si cela signifie reporter la date initialement prévue.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou préoccupation.

Nous vous remercions encore pour votre soutien et votre compréhension, et nous avons hâte de vous informer de la nouvelle date dès que possible.

Cordialement,

ORGANISATEUR



## Jotna Media



NDÈYE FATOU FALL Falla Fleur vient d'être interrogée par la Déléguée du cureur et placée sous mandat de dépôt. Jugement le 30 courant devant le Tribunal d'Instance pour tentative de sortie irrégulière de correspondance.

© Me Cheikh Khoureysi BA



## Wassa TV



À l'énergie du Mali un réseau de vol de carburant démantelé selon la Ministre de l'énergie et de l'eau

## Kassoum Thera



Apparemment c'est l'interconnexion avec les voisins qui faisait en sorte qu'on ne sentait pas trop ces déboires. Sinon ce sont des pratiques anciennes



## ■ Primature du Mali



« LE MALI N'OUBLIERA JAMAIS LES VICTIMES MILITAIRES »

Le Premier ministre rassure ainsi les femmes et veuves militaires et paramilitaires, reçues ce mardi 24 octobre 2023, à la Primature.

La Présidente de la délégation Mme Coulibaly fatoumata KEÏTA, a tenu à exprimer au nom du groupe toute sa satisfaction quant à la conduite de la Transition. Une occasion pour elle de réitérer toute la disponibilité du groupement auprès des autorités de la Transition, à l'image de leurs maris. Mme Coulibaly Fatoumata Keïta n'a pas manqué de solliciter la réhabilitation des écoles de garnisons et un appui pour la réalisation d'actions sociales dans le cadre du mois de la Solidarité.

Une démarche hautement saluée par le Chef du gouvernement, qui a évoqué toute la reconnaissance de la Patrie pour le sacrifice quotidien des militaires. Il a en retour apprécié à sa juste valeur le dévouement des femmes et veuves militaires et paramilitaires. Pour répondre à leurs préoccupations, il les a invité à inscrire leurs sollicitations dans un mémorandum qui fera l'objet d'analyse dans les départements sectoriels pour éclairer les décisions à prendre.

CCRP



## ■ Abdoul Momini Bokoum



J'espère qu'à la Somagep y'a pas vol de l'eau potable

## ■ UK in Mali



C'était un plaisir pour notre Ambassadeur Katy Ransome d'échanger avec les étudiants en Journalisme et Communication de l'Université catholique de l'Afrique de l'ouest de Bamako sur la Bourse #Chevening.

La conversation a aussi porté sur l'appui du Royaume Uni au Mali ainsi que le rôle des journalistes dans la société. Les étudiants ont été enthousiastes et ont partagé leur connaissance du .

#UKinMali  
Chevening Awards (FCDO)



■ **Macky Sall**



@Macky\_Sall

C'est toujours avec un plaisir renouvelé que je viens à la rencontre de nos partenaires européens, à l'occasion d'évènements importants comme les Journées européennes du développe-

ment, ou ce premier Forum du #GlobalGateway. Je tiens à réitérer ici l'attachement du Sénégal au partenariat de longue date, fécond et confiant qui nous lie à l'Union européenne. Je pense que le Global Gateway est en soi une excellente initiative, qui peut faire la différence en sortant des sentiers battus, en changeant d'échelle et de paradigmes dans l'approche de la coopération.



■ **Larmes des pauvres**



@ocisse691

#Mali -- À 72 H avant l'expiration du dé-

lai de dépôt des dossiers, les jeunes affluent massivement vers les différents centres d'enregistrement du concours de recrutement au sein des #FaMa.





## Mise en place de délégations spéciales : L'état agit pour redresser la gouvernance locale

**Dans une décision majeure visant à rétablir la bonne gouvernance dans certaines collectivités territoriales du pays, le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation a annoncé la mise en place de délégations spéciales. Cette initiative fait suite à des missions de contrôle menées conjointement par l'État et le Bureau du vérificateur général, révélant de graves irrégularités et dysfonctionnements au sein de ces collectivités.**



La nécessité de ces délégations spéciales découle principalement de la gestion administrative, financière et comptable problématique qui a prévalu dans les collectivités territoriales concernées. Les conseillers communaux élus en 2016 sont sous le feu des critiques pour leur implication présumée dans des actes de corruption, une mauvaise gestion des ressources publiques, ainsi que des détournements de fonds.

Les conséquences de cette décision sont significatives. Les mandats de certains conseillers communaux, de cercles, du District de Bamako et de régions seront raccourcis pour laisser place aux délégations spéciales, chargées de gérer les affaires en attendant la tenue de nouvelles élections. Cette transition politique touchera de nombreuses communes et régions du pays, des zones urbaines aux contrées rurales. Certains maires et conseillers communaux de Bamako, ainsi que des élus de différentes régions, sont susceptibles d'être remplacés.

L'objectif principal de ces mesures est de restaurer la bonne gouvernance au sein des collectivités territo-

riales, une priorité en accord avec la vision du Président de la Transition. Il s'agit de mettre un terme aux pratiques néfastes qui ont entravé le développement des régions et des communes, et de promouvoir une gestion transparente des ressources publiques.

En conséquence, les partis politiques sont appelés à se préparer activement en vue des prochaines élections. Étant donné que de nombreuses autres communes stratégiques pourraient être touchées par la mise en place de délégations spéciales, il est impératif que les partis politiques se mobilisent pour présenter des candidats compétents et intègres capables de répondre aux attentes de la population.

Cette décision gouvernementale vise à remédier aux problèmes de gouvernance qui ont persisté dans certaines collectivités territoriales. Elle découle des constats alarmants issus des missions de contrôle et de suivi, et représente une étape importante vers un avenir de gouvernance plus transparente et responsable au niveau local.

**Ladji Djiga Sidibé**  
Source : Bamada.net

## Projet de loi des finances 2024 : Encore un déficit global de 681,631 mil- liards FCFA

**Lors de sa réunion en session ordinaire, le 20 septembre 2023, le Conseil des Ministres, présidé par le Colonel Assimi Goïta, président de la transition, a pris plusieurs décisions importantes, dont l'adoption du projet de loi de Finances pour l'exercice 2024.**

Ce projet de loi de Finances marque une étape significative dans la gestion budgétaire du pays, étant le septième budget présenté en mode programme depuis 2018. Il présente des prévisions de recettes budgétaires s'élevant à 2 377,111 milliards de francs CFA, enregistrant ainsi une augmentation de 72,635 milliards de francs CFA par rapport à la loi de finances rectifiée de 2023, représentant une hausse de 3,15%. Les prévisions des dépenses budgétaires pour l'exercice 2024 atteignent 3 063,742 milliards de francs CFA, ce qui équivaut à une augmentation de 69,272 milliards de francs CFA par rapport à l'année précédente, avec un taux de progression de 2,31%.

Malgré ces variations budgétaires, le Budget 2024 présente un déficit global de 686,631 milliards de francs CFA, en légère diminution par rapport à celui de 2023, qui s'élevait à 689,995 milliards de francs CFA, soit une réduction de 0,49%. Ce projet de loi de Finances pour

l'exercice 2024 reflète les priorités économiques du gouvernement et vise à soutenir la croissance tout en garantissant une gestion financière responsable. Il sera soumis au Parlement pour examen et adoption, avant de devenir la loi budgétaire officielle pour l'année à venir.

Il faut signaler qu'en 2023, les prévisions de recettes budgétaires s'élevaient à 2 199,908 milliards de FCFA contre 1 982,440 milliards en 2022 et 2 188,653 milliards en 2021.

Quant aux prévisions de dépenses budgétaires 2023, elles étaient de 2 895,903 milliards de FCFA contre 2 647,028 milliards en 2022 et 2 748,285 milliards en 2021. Autrement dit, les déficits globaux sont de 681,631 milliards de FCFA pour l'année 2024 contre 695,995 milliards en 2023 et 664,588 milliards en 2022.

**A Diallo**  
Nouveau Réveil



**Génie militaire:**  
**Dernier hommage au feu commandant Ousmane SOW**

**Un hommage mérité a été rendu, le mardi 24 octobre 2023, par les Forces de Défense et de Sécurité au Feu Commandant Ousmane SOW, de la 341ème CCSG, Chef de Section Travaux à la Sous-Direction Génie Service, à la place d'armes du 34ème Régiment du Génie Militaire.**

**La cérémonie funèbre de l'illustre disparu, décédé le lundi 23 octobre 2023, à l'hôpital le Luxembourg de Bamako, des**

**suites d'une maladie, s'est déroulée en présence de l'inspecteur Général des Armées, le Général de Brigade, Bréhima DIABATÉ en présence de plusieurs Chefs d'Etat-Major et Directeurs de Services, des proches et parents du défunt.**



Officier de la 35ème Promotion de l'Ecole Militaire Interarmes de Koulikoro, [EMIA], Feu Commandant Ousmane SOW est né, le 24 septembre 1970 à Bamako, fils de Oumar et de Néné TOURÉ. Il a été incorporé dans l'Armée comme engagé volontaire, le 30 mai 1992, et affecté à la 213ème Compagnie d'Infanterie Motorisé pour suivre une formation commune de base au Centre d'Instruction de Ségou. Tout au long de sa carrière militaire, Feu Commandant Ousmane SOW a acquis de solides compétences et a obtenu plusieurs diplômes militaires à savoir entre autres, le CAT-1, le CAT-2 ABC, le CIA, le BA-1 et le BA-2.

Grâce à ses compétences et son dévouement, le Feu Commandant Ousmane SOW a gravi les échelons de l'Armée avec succès. Il a été nommé aux grades successifs de Caporal, de Sergent, de Sergent-chef, d'adjudant, d'adjudant-chef, de Sous-lieutenant ou il intégra la 35ème Promotion de l'EMIA et Lieutenant, le 1er octobre 2015, Capitaine le 1er Octobre 2019 et Commandant le 1er octobre 2022.

Pendant sa carrière, le Feu commandant SOW a occupé plusieurs postes clés qui démontre sa polyvalence et sa capacité à assumer des responsabilités. Il a été nommé comme Chef de Section Travaux à la Sous-Direction Génie Service depuis novembre 2023 jusqu'à nos jours. Il a aussi participé à plusieurs opérations qui lui ont valu différentes décorations notamment la médaille de la défense nationale avec échelon " or", la médaille de commémorative de campagne et la médaille de mérite.



Pour sa part, le Capitaine Abdrahamane Ag ALMOUS-TAPHA, promotionnaire du défunt, dira qu'il a perdu un compagnon fidèle et un amoureux du métier des armes. Selon lui, le défunt a été non seulement un conseiller mais aussi présent pour consolider la 35ème promotion de l'EMIA. Il a souligné que le Feu Commandant SOW leur a permis à être déterminer dans le service, dans le règlement et dans la discipline au niveau des Armées.

C'est au cimetière d'Hamdallaye que repose désormais le Feu Commandant Ousmane SOW. Il laisse derrière lui 02 veuves, des orphelins, des frères, des sœurs et des compagnons d'armes inconsolable.

Sa vie et son dévouement exemplaires resteront à jamais graver dans nos mémoires.

Officier de valeur Garde- à- vous !  
**1ère CI Anchata COULIBALY**  
 FAMA

**et les Chefs d'Etat-Major et Directeurs de Services pour échanger sur l'évolution de la situation sécuritaire qui prévaut dans le pays, couplée à l'inauguration de la nouvelle infrastructure de la Direction des Ecoles Militaires (DEM), s'est tenue, le mercredi 25 octobre 2023, à la Direction des Ecoles Militaires (DEM).**

**D**élocalisée pour la circonstance, à l'issue de cette réunion de la hiérarchie militaire sur le point de l'évolution de la situation sécuritaire du pays, une visite guidée des infrastructures nouvellement construites a été effectuée par le commandement. La réalisation de ce joyau architectural s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail des hommes, un engagement fort des autorités.

Occasion pour le Directeur des Ecoles Militaires, le Colonel-Major Moussa Yoro KANTE d'exprimer toute sa satisfaction à l'endroit de la hiérarchie. Il s'est dit très fier et satisfait de cette infrastructure qui jouera une importance capitale dans la bonne exécution des missions assignées. Le Colonel-Major KANTE a rassuré d'un entretien quotidien et de qualité de la réalisation.

La réalisation des infrastructures composées, entre autres, des bureaux, des salles de rencontre, des toilettes au profit des Forces de Défense et de Sécurité par les autorités témoigne de leur engagement ferme et de leur détermination à redorer non seulement l'image des militaires mais aussi procéder à la création pour eux, d'un cadre de travail idoine et confortable.

**Cal Jacques DIARRA**

**Réunion de Commandement :  
 Situation sécuritaire et inauguration des  
 nouvelles infrastructures de la DEM au  
 menu**

**La réunion de Commandement entre le Chef d'Etat-Major Général des Armées, le Général de Division Oumar DIARRA**



Photo DIRPA



## Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

# Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

**L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.**

**Article 4 :** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites ;

**Article 6 :** Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

**Article 7 :** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.



# Classement des banques de la zone UEMOA en 2022 : Une seule banque malienne qui se retrouve dans le top 10

L'année 2022 a été une fois de plus fructueuse pour les banques de l'UEMOA qui ont vu leur bénéfice croître de 25,4% à 921,8 milliards FCFA contre 734,4 milliards FCA en 2021, selon les données de la commission bancaire.



**L**e classement 2022 des plus grands groupes bancaires de la zone UMOA selon la taille du bilan n'a pas connu de changement majeur. Les groupes bancaires ont conservé leur position de 2021 avec des pertes de parts de marché pour les uns et des gains pour d'autres.

Les groupes Ecobank (1er), Société Générale (2e) et Coris Bank International (3e) constituent le peloton de tête. Il ressort en revanche, que les deux premiers ont cédé du terrain en termes de part de marché pour finir à 10% et 9,1% respectivement (-10 bps pour Ecobank et -70 bps pour Société Générale), tandis que Coris a

consolidé sa place en gagnant 10 bps pour s'établir à 8,7%.

Par ailleurs, l'écart se creuse entre Ecobank et Société Générale, tandis que Coris Bank International se rapproche de cette dernière et pourrait même dès 2023 supplanter la société générale en termes de bénéfice total généré par ces deux grands groupes.

Les marocains Bank Of Africa, Atlantic Business International (ABI) et Attijariwafa bank (AWB) se maintiennent respectivement à la 4ème, 5ème, et 6ème position avec des replis significatifs de part de marché.

Accusant chacun un recul notable, les parts de marché de BOA, ABI et AWB sont respectivement ressorties à 7,4% [-60 bps], 6,8% [-40 bps] et 6% [-40 bps].

Oragroup et NSIA Banque conservent quant à eux les 7ème et 8ème places en captant chacun un gain de 10 bps de part de marché. Oragroup affiche ainsi une part de marché de 6%, et NSIA Banque une part de marché de 5,2%. Reste à savoir si AWB conservera sa place au terme de l'année 2023 ou la cèdera à Oragroup.

Enfin, United Bank for Africa (UBA) et la Banque du Développement du

Mali (BDM) terminent à la 9ème et 10ème place comme l'année précédente avec des parts de marché inchangées de 3,6% et 3,5% respectivement.

132 banques avec un bilan consolidé de 63 525 milliards FCFA au terme de l'année 2022

Accueillant une nouvelle banque dans la zone UEMOA en 2022 (Coris Bank International Sénégal ouvre une succursale en Guinée-Bissau), le total bilan des 132 banques s'est consolidé à 63 525 milliards FCFA au terme de ladite année, contre 54 636 milliards FCFA en 2021, selon le rapport de la Commission Bancaire. Les dépôts et les crédits sont ressortis à 43 651,9 milliards FCFA et 32 687 milliards FCFA.

Société Générale CI continue de de-

vancer ses concurrentes en demeurant la première banque en termes de bilan, de dépôts et de crédits. Seule banque dont le bilan ait passé la barre des 3 000 milliards FCFA (3 021 milliards FCFA) en 2021, Société Générale a renforcé sa position avec un bilan de 3 353,8 milliards FCFA à fin 2022. De même, son encours de crédits a finalement atteint 2 159 milliards FCFA, contre 1 872,9 milliards FCFA en 2021.

On note également un changement majeur dans le peloton de tête. En effet, Coris Bank International déloge la Banque Atlantique Côte d'Ivoire à la 2e place. Cette dernière passe ainsi en 3e position en termes de taille de bilan. Ces deux banques sont les seules à voir leur total bilan passer les 2 000 milliards FCFA avec 2 128,3 milliards FCFA pour Coris Bank Inter et 2 048,6 milliards FCFA

pour la Banque Atlantique.

Ecobank CI et NSIA Banque CI conservent leur 4e et 5e position avec un total bilan de 1 900,5 milliards FCFA et 1 895,1 milliards FCFA respectivement. Gagnant 3 rangs, la BNI s'est classée 6e avec un bilan de 1 601,3 milliards FCFA, reléguant la SIB à la 8e place avec un total bilan de 1 499,5 milliards FCFA. La banque CBAO perd également 3 rangs pour terminer 10e.

Par ailleurs, tandis qu'Orabank Togo consolidait son rang dans le top 20 en évoluant de 3 places (17e), BGFI Bank CI et Bridge Bank Group CI ont fait leur entrée à la 18e et 20e position respectivement.

■ **Arouna Traoré**  
Nouveau Réveil

## Mali: En plein retrait, la Minusma dénonce une détérioration de la situation sécuritaire

**Les troupes et la police de la mission multidimensionnelle intégrée des nations unies pour la stabilisation au mali (Minusma) doivent quitter, au plus tard le 31 décembre 2023, le pays sahélien en proie à la menace jihadiste.**

**C**réée par la résolution 2100 du Conseil de sécurité, du 25 avril 2013, pour appuyer le processus politique et effectuer un certain nombre de tâches d'ordre sécuritaire, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) vit ses derniers moments.

Un processus de retrait graduel des Casques bleus engagés dans le cadre de cette opération internationale a été enclenché après qu'Abdoulaye Diop, le ministre malien des Affaires étrangères, a demandé devant le Conseil de sécurité des Nations

Unies, à New York (États-Unis), le départ « sans délai » de la Minusma. C'était le 17 juin 2023, soit deux semaines avant l'expiration du mandat de la mission onusienne.

Dans une note parvenue mardi soir à APA, la Minusma a indiqué avoir « achevé le retrait accéléré de toutes ses troupes et son personnel civil de sa base de Tessalit le 21 octobre 2023 » et être « également en train de se retirer d'Aguelhok ».

Cependant, elle a fait part de sa préoccupation par rapport à « la sécurité d'un convoi terrestre se dirigeant

vers Gao, un trajet de plus de 550 kilomètres ». « Le départ de Tessalit marque la première fermeture d'un camp de la Minusma à Kidal, dans le Nord du Mali, dans un contexte où la situation sécuritaire se détériore, mettant en danger la vie de centaines de personnels civils et en uniforme », ajoute notre source.

En guise d'exemple, la Minusma a soutenu qu'un de ses avions a été touché, le 19 octobre dernier, par des tirs d'armes légères lors de son atterrissage à Tessalit. Mais il n'y a heureusement eu, d'après elle, aucun blessé parmi l'équipage ni de





dommage majeur sur l'aéronef. Ainsi, la mission onusienne, « à Kidal, évalue attentivement la situation en vue d'ajuster le plan de retrait de sa base ».

De plus, les Nations Unies ont souligné « la responsabilité du gouvernement de transition du Mali à assurer la sûreté et la sécurité des Casques bleus » et invité la junte « à apporter toute la coopération nécessaire pour faciliter le retrait de la Minusma ».

### Environnement hostile

« La mission s'adapte continuellement à l'évolution de la situation sur le terrain et à toute une série de contraintes logistiques, au-delà de son contrôle, et qui sont motivées

par l'impératif de la sûreté et de la sécurité de ses soldats de la paix. Elle le fait en toute transparence et impartialité, conformément aux principes du maintien de la paix », précise le communiqué.

À deux mois de l'échéance du 31 décembre 2023, la Minusma est sous pression. Résultat, « ce retrait accéléré entraîne la destruction d'équipements, tels que des véhicules, des munitions, générateurs et autres biens, qui auraient dû être restitués aux pays contributeurs de troupes ou redéployés vers d'autres missions de maintien de la paix des Nations Unies dans le monde. Cela entraîne des pertes matérielles et financières importantes », déplore-t-elle.

Selon la Minusma, « de telles pertes auraient pu être évitées si les 200 camions, retenus à Gao depuis le 24 septembre 2023 en raison des restrictions de déplacement de l'État malien, avaient été autorisés à se diriger vers Kidal pour récupérer et transporter l'équipement depuis les trois bases de la Minusma ».

Assurant que la Minusma est « pleinement déterminée à respecter le délai » du 31 décembre 2023, les Nations Unies ont appelé « toutes les parties à permettre à la mission d'accomplir toutes les phases du retrait en toute sécurité et de manière ordonnée, conformément à la résolution 2690 du Conseil de sécurité ».

■ ID/te/APA

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)





Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « **DÈMÉSO** »



APPEL  
GRATUIT

80001120  
80001122



+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**



## Gouvernance inclusive du secteur de la sécurité : Les représentants des organisations de la société civile membres des CCS des six communes et du district de Bamako outillés



La cérémonie d'ouverture de l'Atelier de formation des organisations de la société civile membres des comités consultatifs de sécurité (CCS - niveau régional et communal) du district de Bamako sur la Gouvernance inclusive du secteur de la sécurité s'est tenue le 25 octobre 2023 à l'Hôtel Azalai (anciennement Salam). Cette activité constitue un cadre de partage et d'échanges sur les enjeux et les opportunités liés à la gouvernance inclusive du secteur de la sécurité.

Son objectif principal est de renforcer les capacités des représentants des organisations de la société civile membres des CCS des six communes et du district de Bamako en matière de gouvernance inclusive du secteur de la sécurité.

Le Centre pour la Gouvernance du Secteur de la Sécurité (DCAF) s'engage à améliorer la sécurité des États et de leur population dans le cadre d'une gouvernance démocratique, de l'État de droit,

du respect des droits de l'homme et de l'égalité des sexes. Depuis sa création en 2000, le DCAF contribue à la paix et soutient le développement des capacités des acteurs étatiques et non-étatiques pour améliorer la gouvernance de leur secteur de la sécurité grâce à des réformes inclusives et participatives. Il fournit des conseils juridiques, stratégiques et politiques, ainsi que des capacités techniques favorisant la promotion des normes et des bonnes pratiques



dans le secteur de la sécurité.

Dans le cadre de son programme "Gouvernance participative et responsable du secteur de la sécurité (SSG) au MALI, PHASE II", financé par l'Allemagne et les Pays-Bas sur la période 2021-2024, le DCAF accompagne et soutient la réforme du secteur de la sécurité au Mali. Son objectif principal est de promouvoir une plus grande confiance de la population envers le secteur de la sécurité, en rendant les acteurs du secteur de la sécurité au niveau local responsables et plus sensibles à leurs besoins.

Dans son discours, le coordinateur du DCAF a précisé que le Centre de Genève pour la Gouvernance du Secteur de la Sécurité (DCAF) soutient la mise en place et le fonctionnement des Comités Consultatifs de Sécurité (CCS) régionaux dans le district de Bamako et la région de San. Parlant de la gouvernance inclusive

du secteur de la sécurité, le coordinateur du DCAF a expliqué que c'est simplement une approche de sécurité qui se caractérise par l'écoute des besoins et des priorités des citoyens, leur participation active à la mise en œuvre des réponses aux défis sécuritaires, ainsi que le développement d'un mécanisme de responsabilité pour les dirigeants et les fournisseurs de sécurité tels que les forces armées et de sécurité envers la population et les organisations de la société civile.

Ainsi, il a souligné que cet atelier de formation vise à préparer les OSC (Organisations de la Société Civile) à leurs futures responsabilités dans l'animation de ces organes qui seront probablement mis en place d'ici la fin de cette année.

De plus, il a demandé une participation active des participants dans l'animation des Comités Consultatifs de Sécurité (CCS), qui

sont un outil mis à leur disposition par l'État pour agir localement en tenant compte des besoins en matière de sécurité, dans une approche de co-construction de la sécurité entre les forces armées et de sécurité et la population.

De son côté, le chef de cabinet du gouverneur du district, Dieudonné Sagara, a indiqué que cette formation permettra également de rappeler aux organisations de la société civile l'importance de s'engager pleinement dans la mise en œuvre de ces CCS, qui constituent la base et les derniers maillons de la chaîne de réforme du secteur de la sécurité.

Enfin, il a réaffirmé la disponibilité et l'engagement du gouvernement du district à accompagner le processus de réforme du secteur de la sécurité.

**Maffenin DIARRA**



## Retrait de la Minusma : Bamako répond au ministre français des armées

« le sort du mali ne se détermine pas à paris... »

Le gouvernement de la Transition a appris avec une profonde stupéfaction les propos tenus par le ministre français des Armées sur la prochaine partition du Mali les jugeant de subversifs et biscornus. Bamako y voit "un plan diabolique de déstabilisation portant atteinte à l'intégrité territoriale du Mali" trimé par la "junte française".



Les autorités maliennes ont condamné les propos "diffamatoires et attentatoires à la souveraineté, à l'unité ainsi qu'à l'intégrité territoriale du Mali" tenus le 11 octobre au Sénat français par le ministre des Armées, Sébastien Lecornu.

Le ministre Lecornu a alerté les sénateurs français d'"un risque quasiment immédiat, dans les semaines qui viennent sur la sécurité du Mali" en lien avec une

"reprise de l'activité terroriste qui est absolument bouleversante". Il a également déploré le choix malien de préférer Wagner à l'armée française.

"C'est potentiellement se retrouver dans une situation où il pourrait y avoir une partition du Mali dans les semaines ou les mois qui viennent", s'est alarmé M. Lecornu.

**"Le Mali n'est plus une colonie"**

Le gouvernement malien a regretté que ces propos "subversifs, irresponsables et biscornus" qui portaient atteinte "à la souveraineté, à l'unité, ainsi qu'à l'intégrité territoriale du Mali" n'aient pas fait l'objet de réaction de la part des autorités françaises.

"Eu égard à cette complicité passive de launte française, le gouvernement de la transition condamne les propos de M. Lecornu et rappelle aux autorités françaises

que le Mali n'est plus leur colonie depuis, le 22 septembre 1960 et que le sort du Mali ne se détermine pas à Paris, tout en priant ardemment que ses prédictions se retournent contre lui-même et son pays", indique le communiqué du porte-parole du gouvernement, le colonel Abdoulaye Maïga.

Selon le gouvernement malien, les propos du ministre français "sont d'autant plus graves qu'ils donnent en réalité un aperçu d'un plan diabolique et désespéré portant atteinte à l'intégrité territoriale du Mali".

Bamako a également reproché à la "junte française" de ne pas ménager les efforts "en vue de faire fuir la Minusma, en lieu et place d'un retrait ordonné, coordonné et sécurisé".

"Les objectifs de cette fuite orchestrée, en prétextant des raisons fallacieuses et en violation du calendrier de cession des emprises aux autorités maliennes, constituent une énième trahison dont sont victimes les forces armées et de sécurité du Mali et visent à équiper les groupes terroristes, en abandonnant délibérément des quantités importantes d'armes et de munitions pour réaliser leur dessein funeste."

Dans ce contexte le gouvernement de la transition a appelé les populations maliennes à redoubler de vigilance et à renforcer la cohésion nationale.

### Départ de la Minusma

La Minusma avait acté son départ du Mali en juin 2023, à la demande des autorités nationales qui avaient exigé un retrait, d'ici à la fin de l'année en cours. Une première phase du retrait s'était achevée fin août, les derniers convois onusiens quittant le camp de Ménaka, dans le nord-est du pays. Plus de 3.000 éléments de la mission ont déjà été rapatriés.

Mais, un changement de calendrier bouscule les plans de l'armée malienne autour de la libération des emprises de la Minusma, qu'elle compte bien ne pas laisser aux groupes armés.

Le porte-parole du gouvernement malien, le colonel Abdoulaye Maïga, a réagi en accusant l'ancien allié français d'œuvrer pour que la Minusma accélère le mouvement. Pour lui, launte française ne ménage aucun effort en vue de faire fuir la Minusma, en lieu et place d'un retrait ordonné.

Le colonel-major Souleymane Dembélé a cependant assuré, lors

d'une conférence de presse début octobre que malgré le retrait de la Minusma, Bamako continuerait sa guerre contre le terrorisme. Les emprises sous contrôle de la mission onusienne seront récupérées par les forces maliennes.

Le responsable a rappelé que la Minusma n'avait pas rempli ses objectifs au Mali et que sa présence pendant plus d'une décennie n'avait pas mis fin à la menace terroriste.

Quant à la Minusma, elle a déjà prévenu qu'elle pourrait avoir à détruire ou mettre hors service des équipements « sensibles » qu'elle n'aurait pas pu évacuer. Et c'est d'ailleurs ce qui s'est passé, le samedi 21 octobre 2023, lors de la récupération de l'emprise de la MINUSMA à Tessalit par l'armée malienne.

En attendant, il faut rappeler que depuis 2022, le Mali a rompu l'alliance militaire avec la France et désigné à l'opinion l'ancienne puissance coloniale puis alliée comme responsable d'une grande partie des maux de notre pays.

Jean Pierre James  
Nouveau Réveil

## Démocratie

# L'ancienne ministre de la culture du mali remet en cause l'imposition du modèle occidental en Afrique

De passage récemment à Bruxelles dans le cadre du festival des libertés, Aminata Traoré revient sur l'actualité dans le sahel et plus précisément dans son pays, le Mali.

**P**our celle qui fut ministre de la Culture et qui défend l'altermondialisme, l'heure est venue de penser une autre Afrique.

Selon elle, la source des malheurs de son pays viendrait en effet des entreprises étrangères qui l'ont pillé, ou encore des Etats et institutions internationales qui

l'ont soumis à des réformes qui ne lui étaient pas favorables.

Aminata Traoré remet en cause aussi la légitimité du système





démocratique occidental et souhaite que son pays retrouve sa mémoire et son identité. Elle est notre invitée de la semaine et est interrogée par Wendy Bashi.

### ÉCOUTEZ CI-DESSOUS OU LISEZ CI-DESSOUS L'ENTRETIEN AVEC AMINATA TRAORE

**DW : Aminata Traoré, quel regard posez-vous sur ce qui se passe dans le nord du Mali?**

Je suis habitée par cette situation qui n'a que trop duré. On nous avait promis une libération totale et rapide de notre pays, du djihadisme, et puis, finalement, la France s'est enlisée et la Minusma avec.

Le Mali, demander le départ et de la force Barkhane et de la Minusma. C'est du jamais vu dans l'histoire des relations de ces puissances

avec l'Afrique, dans l'imaginaire populaire, pays enclavé, pauvre et tout le reste. On était, semble-t-il, venu nous sauver. Le sauvetage n'a pas eu lieu. Les gens ont dit: ça va, ça suffit.

J'ai plaidé pour cela, tout simplement parce que, dès le départ, j'avais et j'ai l'intime conviction que ceux qui nous chassent ici comme des malpropres, ceux qui laissent les Africains mourir en méditerranée, n'ont aucune raison d'aller les sauver au Sahel.

### RACINES D'AFRIQUE: SOUNDIATA KEITA

**DW: Mais à quoi est-ce que vous vous imputez l'échec de la Minusma?**

Si vous avez quinze mille personnes, avec les moyens qui sont les leurs, et que les Maliens meurent par milliers, civils et militaires, on a le

droit de se poser des questions : À quoi sert la Minusma? La question des Touaregs est un dossier...

**DW: ... c'est un dossier qui remonte à longtemps. Il y a quand même des frustrations. On sent que c'est les personnes qui ne se sentent pas représentées au sein des institutions, au sein des instances de prise de décision...**

Pour moi, de cette question comme des autres aspects des crises dans nos pays, le diagnostic est erroné.

On met en avant la question de la démocratie représentative. Moi, je n'y crois pas. Si on traduit tout en termes de représentation de telle et telle ethnie, on fausse le débat.

Moi, ce qui m'intéresse c'est de savoir quels sont les enjeux, pour quelles perspectives de développement ? On ne nous l'a

jamais dit. Ce sont des formes de transformation qui ne répondent en rien aux besoins essentiels des populations concernées. Les concernés ne sont pas consultés, nos pays sont endettés, surendettés, pour des investissements qui profitent d'abord aux entreprises étrangères.

**DW : Mais, Madame Traoré, finalement, quelle solution?**

Moi, je me rends compte aujourd'hui, après ce que nous avons vu avec l'Ukraine, ce que nous voyons ces derniers jours avec la Palestine, qu'il y a une dimension essentielle dans la recherche de solutions durables, c'est la question du narratif : Quelle est la nature du récit? Qu'est-ce qu'on nous dit, qu'est-ce qu'on dit à propos de nous et de nous dans le monde et qu'est-ce que nous-mêmes, nous avons entendu, compris et intériorisé?

Quand on vient vous dire que votre problème, c'est ça, c'est parce que les Touaregs ne sont pas représentés, mais à condition que vous soyez dans un système politique qui laisse un minimum de marge de manœuvre à vos élus. Non, nous n'avons pas d'élus nous avons des gens qui sont en mission pour l'Union européenne, la France et les autres.

**DECRYPTAGE : CE QUE SIGNIFIE LE RETRAIT DES**

## TROUPES ALLEMANDES DU MALI

**DW : Une autre question: quand on regarde la situation, aujourd'hui, on voit que ce sont les militaires qui dirigent le Mali. Est-ce que vous pensez que les civils ont échoué et les militaires vont arriver à ramener la paix, à pacifier le pays du nord au sud?**

On a toujours eu des gouvernements militaires ou civils depuis la chute régime de Modibo Keita [en 1968]. Ils ont fait tomber Modibo à la faveur d'Un coup d'Etat et immédiatement après la chute de Modibo, le FMI et la Banque mondiale ont ouvert les vannes.

On a donné tous les moyens à un régime militaire de mettre en œuvre des politiques néolibérales qui, au bout de 20 ans, vont faire tomber Moussa [Traoré] lui-même. Parce qu'il n'y avait pas de création d'emploi, parce que nous, on entrain dans le marché avec le coton et l'or qui ne nous rapportait pas grand-chose. C'est moins pour moi un problème d'homme qu'un problème de système.

Et il y a le mythe du président démocratiquement élu, légitime parce que démocratiquement élu. Mais des élections, parlons-en! On n'est pas élu sans argent, on ne se maintient pas sans argent, on n'est pas réélu sans argent.

On n'a d'argent que lorsqu'on va chercher des investisseurs étrangers en leur promettant de leur vendre le pays.

De quelle démocratie on nous parle ? Est-ce que ceux qui vont glisser leur bulletin dans l'urne sont suffisamment outillés pour savoir pourquoi ils vont voter pour un tel ou un tel? On leur a dit: seulement, il faut que les élections se déroulent bien, à temps, et sinon il n'y a pas de démocratie. Mais on ne leur a jamais dit : est-ce que vous allez juger Paul ou Pierre en fonction de la conformité de son agenda avec ce que vous attendez réellement de lui?

**DW : Est-ce que la solution, c'est le retour à la Charte du Mandé ? Est-ce que ça pourrait être une piste?**

C'est une référence, c'est pour dire de toute façon que nous avons existé en tant que peuple et que nous avons une mémoire, que nous ne venons pas de nulle part, que les gens ont leurs règles, vivent mais, ils sont pas à l'écoute de ce que nous sommes et ils veulent faire de nous ce qu'ils veulent: des consommateurs d'idées de produits, un marché.

Nous sommes marché et les élections, c'est du business.

DW

Abonnez-vous à votre journal numérique

# Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp: 70 44 22 23 - Mail: @gmail.com

Site: www.malikile.com



# Mali

## Les procédures en divorce



**A**u Mali, la dissolution judiciaire d'un mariage est obtenue par le divorce, qui peut être prononcé soit par consentement mutuel, soit par rupture de la vie commune, soit pour faute.

La matière est régie par les articles 325 et suivants du Code des personnes et de la famille. Le tribunal compétent en matière de divorce est celui du dernier domicile commun des époux ou celui de l'époux défendeur. Sauf en cas de divorce par consentement mutuel, la tentative de conciliation est obligatoire dans tous les autres cas de

divorce. L'instance est introduite sous la forme ordinaire et la cause est débattue en Chambre de conseil, le ministère public entendu et le jugement est rendu en audience publique, comme en cause d'appel où un arrêt est rendu en audience publique. Le pourvoi en cassation en matière de divorce est suspensif.

### PROCÉDURE ET LIEUX DE DÉLIVRANCE :

#### 1. Divorce par consentement mutuel :

Lorsque les époux demandent conjointement le divorce, ils n'ont

pas à faire connaître la cause. Ils doivent seulement soumettre à l'approbation du juge un projet de convention qui règle les conditions.

#### Les conditions liées au fond :

Il est important de noter qu'aucune demande de divorce par consentement mutuel ne peut être présentée dans les six premiers mois du mariage ou lorsque l'un des époux se trouve placé sous l'un des régimes de protection des incapables.

Les époux règlent librement les conditions et les conséquences de la

rupture du lien conjugal à condition qu'elles ne soient pas contraires à l'ordre public, aux bonnes mœurs et à l'intérêt de l'enfant.

Le consentement des époux doit émaner d'une volonté libre et exempte de vice.

Les conditions liées à la forme :

La demande est adressée par écrit au Tribunal civil du domicile commun ou à celui de l'un des époux, soit par les époux en personne, soit par leurs conseils respectifs, soit par un conseil choisi d'un commun accord.

#### Pièces à fournir :

- Un extrait de l'acte de mariage
- Extraits d'acte de naissance des enfants mineurs
- Une convention matrimoniale s'il en existe
- Un inventaire de tous les biens meubles et immeubles
- Une convention écrite réglant la garde, l'éducation et l'entretien des enfants, ainsi que le sort des biens liquidant la communauté s'il y a lieu.

### La procédure d'homologation

#### 2. Divorce pour rupture de vie commune :

Un époux peut demander le divorce en raison d'une rupture prolongée de la vie commune lorsqu'ils vivent

séparés de fait depuis trois ans, ou en cas d'impossibilité de l'un des époux de satisfaire à ses obligations conjugales. Il en est de même lorsque les facultés mentales du conjoint se trouvent pendant le même temps si gravement altérées qu'aucune communauté de vie commune subsiste entre les époux et ne pourra se reconstituer dans l'avenir suivant les prévisions les plus raisonnables. Toutefois, si l'autre conjoint prouve que le divorce aura des conséquences matérielles et morales d'une extrême dureté pour lui, compte tenu de son âge et de la durée du mariage, ou pour les enfants, le juge rejette la demande.

#### 3. Divorce pour faute

Un conjoint peut demander le divorce dans les cas suivants :

- Adultère de l'autre conjoint
- Excès, sévices et injures graves de l'autre rendant la vie conjugale impossible.
- Condamnation de l'autre à une peine afflictive et infamante
- Alcoolisme invétéré ou toxicomanie
- Manquement à un engagement substantiel

L'épouse peut également demander le divorce lorsque le mari refuse de subvenir aux besoins essentiels (nourriture, logement, habillement et soins médicaux).

#### La procédure :

- Le conjoint demandeur présente une requête écrite au juge ou, à défaut, au chef de la circonscription administrative, qui la transmet à la juridiction compétente.
- Le juge indique le jour, l'heure et le lieu de la tentative de conciliation.

Quand faut-il entamer une procédure de divorce ?

Lorsqu'un des conjoints, ou les deux conjointement, décide de mettre fin à leur union.

#### DOCUMENTS À FOURNIR :

- Une demande écrite
- Une copie de l'acte de mariage
- Les actes de naissance des enfants, le cas échéant

#### COÛT LÉGAL :

Une consignation de 20 000 FCFA payée au greffe du Tribunal

Intitulé de la pièce délivrée : un jugement de divorce.

#### DÉLAI D'OBTENTION

Il dépend de la complexité de l'affaire.

**Harber Touré**

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)



## Togo

# Le puissant général Félix Kadangha sur le banc des accusés



**A**utrefois proche du président Faure Essozimna Gnassingbé, l'ancien chef d'état-major des forces armées togolaises est accusé d'avoir joué un rôle dans l'assassinat du colonel Bitala Tous-saint Madjoulba en mai 2020.

Qui a tué le colonel Bitala Tous-saint Madjoulba, commandant du premier bataillon d'intervention rapide (BIR), assassiné dans son bureau dans la nuit du 3 au 4 mai 2020, quelques heures après l'investiture du président Faure Gnassingbé à laquelle il venait d'assister en remettant symboliquement le

drapeau au président togolais qui entamait son quatrième mandat ? Qui sont les commanditaires et les éventuels complices ?

C'est à ces questions que la chambre criminelle du tribunal militaire de Lomé va tenter de répondre. Le procès, très attendu, s'est ouvert le lundi 23 octobre au palais de justice de Lomé. Sur le banc des prévenus se trouve notamment un homme qui fut l'un des gradés les plus puissants de l'armée togolaise.

Général de division, Félix Abalo

Kadangha fut longtemps considéré comme l'homme de confiance et proche du président Gnassingbé, dont il a épousé une sœur. Arrêté le 12 janvier dernier, il fut le chef d'état-major des Forces armées togolaises (FAT) de 2013 à 2020. Tombé en disgrâce, il est aujourd'hui accusé de «complicité d'assassinat, complicité d'entrave au bon fonctionnement de la justice et de complot contre la sécurité intérieure de l'État». Des chefs d'inculpation similaires ont été retenus contre plusieurs officiers et soldats, qui sont également dans le box des accusés. Au total, 7 ac-

cusés comparaîtront : le Colonel Ali Kodjo, le Commandant Atèkèpè, le chauffeur du feu Colonel Madjoulba, la Secrétaire particulière du feu Madjoulba, le Lieutenant-Colonel Agbonkou, le Colonel Alex Yotroféi Massina, à l'époque Directeur Général de la Gendarmerie nationale, et le Colonel Charles Sogoyou, chef d'État-major de l'armée de terre à l'époque des faits. Ces deux derniers officiers, qui comparaîtront libres en tant que témoins, ont été mentionnés à plusieurs reprises par le Général Félix Kadangha dans sa déposition.

À côté du tribunal militaire siège avec voix délibérative un jury spécial composé des généraux Mangana, Titikpina, Berena et Nandja Zakary. 19 témoins sont cités à la barre, dont le général Yark, absent dans la salle. Les intérêts de la famille Madjoulba (la victime) sont défendus par Me Djourma. L'État est défendu par Me Dandakou et Ndjelle. Les accusés sont défendus par Me Sambiani, Amegankpoe, Claude Amegan, Adjgbo, Nabede, Anani et Lawson Bankou. Selon nos sources, les médias sont interdits de couverture et les avocats in-

terdits d'interview durant tout le procès.

Dissensions dans l'armée. Officiellement, ce procès ne se déroule pas à huis clos. Cependant, l'accès au palais de justice était bloqué par des policiers et des gendarmes, positionnés derrière des barrières de sécurité. Selon une source judiciaire citée par un média français : « Il s'agit d'un procès ouvert au public. Cependant, compte tenu des inconvénients liés à l'utilisation incontrôlée des appareils téléphoniques pour filmer et enregistrer, et conformément au code de procédure pénale, il était nécessaire de prendre les mesures appropriées pour éviter des comportements inappropriés ».

Il est important de noter que cette affaire est délicate. L'assassinat du colonel Madjoulba, également réputé proche du président togolais et dont le frère, Calixte, ancien ambassadeur du Togo en France, est devenu le puissant ministre de la Sécurité début septembre, a fait les gros titres, tant en raison de la personnalité de la victime, très appréciée au sein de l'armée, que de

celle des accusés. Les dissensions internes au sein de l'armée mises en lumière par cette affaire ont également contribué à sa sensibilité.

L'enquête elle-même a duré près de trois ans. Des experts balistiques ont été sollicités, des commissions rogatoires ont permis l'audition de plusieurs militaires et le code de justice militaire a été révisé.

Âgé bientôt de 60 ans, le général Kadangha était l'un des gradés les plus redoutés de l'armée. Il a été formé au collège militaire Eyadéma de Tchitchao à Kara, en Côte d'Ivoire, et a également suivi une formation à l'École de l'artillerie à Draguignan, en France, ainsi qu'au Collège royal de l'enseignement militaire supérieur (CREMS) au Maroc. Avant de devenir chef d'état-major en 2013, cet homme, dont le nom est connu de tous au Togo, a notamment dirigé la Force d'intervention rapide (FIR) de 2002 à 2012.

**Binadjan Dombia**

## Niger :

# Le coup d'État qui divise Américains et Européens au Sahel

**P**armi les quatre coups d'État enregistrés ces trois dernières années, les Occidentaux et les Américains ont toujours adopté des mesures communes, sauf pour le dernier. Les Européens et les Américains ne sont pas d'accord sur la résolution de la crise au Niger. Alors que la France est priée de quitter le sol nigérien, les États-Unis renforcent leur présence et plaident en faveur d'un dialogue avec la junte.

L'Union européenne a adopté, ce lundi (23.10.2023), un cadre juridique qui ouvre la voie à des sanctions contre les personnalités et les organisations qui s'opposent à la démocratie et au retour à l'ordre constitutionnel. Ces sanctions consisteront en un gel de leurs avoirs dans l'Union européenne, une interdiction de fournir des fonds et une interdiction d'entrée sur le territoire de l'UE.

«Nos priorités sont claires : la li-

bération du Président Mohamed Bazoum et de sa famille, le retour à l'ordre constitutionnel et le soutien à la population», a déclaré Josep Borrell, responsable de la politique étrangère de l'UE, sur X, ex-Twitter.

À ce stade, aucun nom parmi les putschistes n'a été avancé. Il s'agit simplement d'un cadre réglementaire. Les 27 pays de l'UE avaient fermement condamné la prise de pouvoir par les militaires le 26 juillet. En conséquence, Bruxelles





avait suspendu son aide budgétaire au pays et cessé toute coopération sécuritaire.

Cependant, l'analyste Kag Sanoussi ne croit pas à l'efficacité de sanctions éventuelles. «Aucune décision ne peut faire plier un pouvoir en place. Les sanctions de la CEDEAO sont les plus sévères, mais aujourd'hui, le Niger continue, certes avec des difficultés. Je ne pense pas que les sanctions puissent changer radicalement la situation d'un pays. Les sanctions sont des éléments qui peuvent entrer en jeu lors des négociations.»

### Maintenir la pression

Selon le chercheur Seidik Abba, l'annonce de sanctions éventuelles traduit néanmoins une certaine irritation de la part des Européens. «Nous sommes à quelques jours du troisième mois du coup d'État militaire et nous n'avons aucune visibilité sur la période de transition, les modalités de la transition ou l'avenir politique du Niger. Je ne suis pas surpris. Après avoir perdu patience,

cette décision de sanctions semble être un moyen de pression pour accélérer le calendrier d'un retour à l'ordre constitutionnel normal.»

L'Union européenne maintient cependant son aide humanitaire. Elle affirme avoir fourni 58 tonnes de matériel médical essentiel, y compris des médicaments, dans le cadre d'un pont aérien humanitaire en octobre.

### L'ombre de la Russie et de Wagner...

Après avoir mis plus de deux mois à reconnaître le coup d'État militaire, Washington a tout de même annoncé la suspension de la majeure partie de son aide au développement au Niger. Cependant, les États-Unis souhaitent maintenir le dialogue avec la junte militaire, selon les propos de Judd Devermont, directeur des Affaires africaines au Conseil de sécurité nationale américain, lors d'une interview accordée au quotidien britannique Financial Times.

Pour lui, il est hors de question que les militaires américains quittent le Niger, car nos intérêts sont en jeu, affirme le diplomate. Selon lui, il n'est pas surprenant que chaque acteur joue son rôle dans cette sous-région. Les enjeux pour les Américains sont de pouvoir rester à Niamey et surtout d'éviter que la junte ne se tourne vers la Russie et Wagner. C'est une ligne à ne pas franchir et les Américains ont tout fait pour éviter d'en arriver là, estime le chercheur Seidik Abba.

Judd Devermont, directeur des Affaires africaines au Conseil de sécurité nationale, affirme également : «Si nous quittons le Niger, cela aura des conséquences non seulement sur la sécurité des Nigériens, mais aussi sur le Ghana, le Togo et le Bénin».

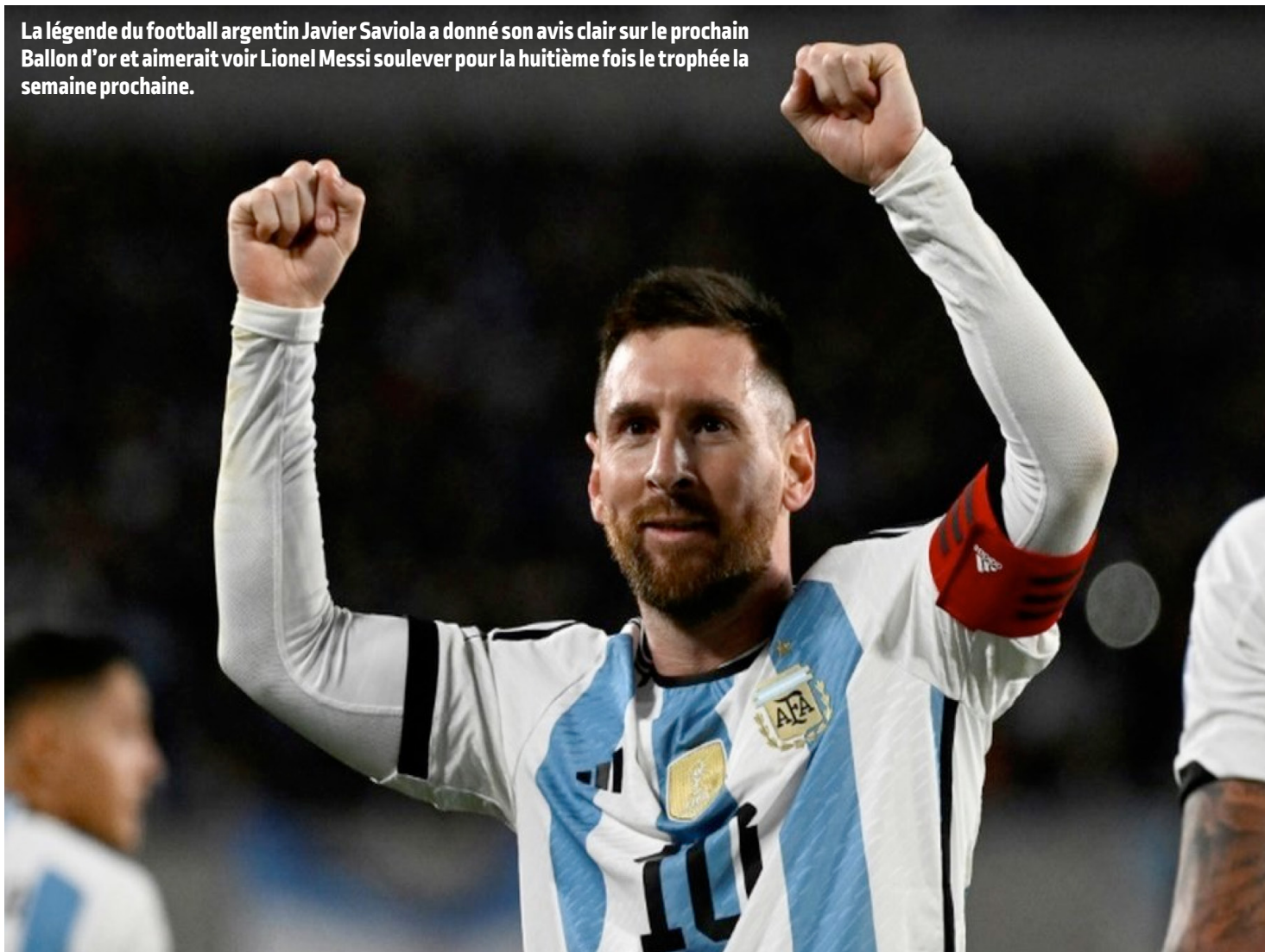
Environ un millier de soldats américains sont présents au Niger dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

**Binadjon Dombia**

## Javier Saviola : «En tant qu'Argentin, on veut que Messi remporte le Ballon d'or»

Les pays de l'Union européenne (UE) ont adopté lundi un cadre permettant d'imposer des sanctions aux membres de la junte qui a pris le pouvoir au Niger en juillet.

La légende du football argentin Javier Saviola a donné son avis clair sur le prochain Ballon d'or et aimerait voir Lionel Messi soulever pour la huitième fois le trophée la semaine prochaine.



La cérémonie du prochain Ballon d'or aura lieu lundi prochain, le 30 octobre, et le débat est sur toutes les bouches depuis un petit moment. Si Erling Haaland et Lionel Messi semblent se tirer la bourre, Javier Saviola a fait son choix.

L'ancien joueur du FC Barcelone entre 2001 et 2006 a une petite préférence par la nationalité du futur

vainqueur : «En tant qu'Argentin, on veut évidemment que ce soit Messi. On est tous tellement fan de Léo. Nous savons que jusqu'au jour où il prendra sa retraite, il sera dans la lutte pour remporter le Ballon d'or.»

Plus globalement, Saviola revient sur les années 2010 et l'hégémonie de deux hommes : «Cristiano Ronaldo et lui nous ont montré que le foot

moderne n'a été qu'une histoire entre eux, ils se sont répartis pratiquement tous les Ballons d'or pendant 10 ou 15 ans. Et je pense que gagner un Mondial te positionne sur une place très élevée. Personnellement, j'adorerais qu'i gagne encore le Ballon d'or cette année.»

Source : Besoccer





## Bélier (21 mars - 19 avril)

Le ciel vous accompagne si vous êtes en recherche d'emploi. Votre très bonne humeur et votre aisance naturelle sont des atouts que de nombreux recruteurs apprécient. Spontané et franc, vous marquez les esprits, il ne fait aucun doute que cette période de recherche débouchera sur une réponse positive. Si vous avez l'envie de changer de job, c'est le moment de la concrétiser. Les astres sont de votre côté.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous avez du mal à vous lever pour aller travailler, votre job ne vous passionne plus, et vous avez l'impression de tourner en rond ? C'est le moment de vous renouveler ! Ayez confiance en votre créativité, et n'hésitez pas à faire valoir vos idées auprès de vos collaborateurs. Vous méritez d'être entendu. Affirmez-vous, et prenez des risques sans vous soucier des jaloux qui essaieront de vous mettre des bâtons dans les roues.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous débordez d'énergie et de bonne humeur et cela se ressent au travail. Vous n'avez jamais été aussi productif et vous fourmillez d'idées, même sur des projets qui ne vous concernent pas directement. À la maison, vous avez du mal à vous déconnecter du bureau. Apprenez à canaliser vos forces et évitez de démarrer trop de dossiers en même temps. Votre productivité pourrait rapidement vous submerger et faire de votre force une faiblesse.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Dans le domaine du travail, l'ambiance est un peu tendue avec certains collègues qui voient en vous davantage un concurrent qu'un allié. Pourtant, vous avez le sens du travail en équipe, et vous ne ménager pas vos efforts lorsqu'il s'agit de faire des concessions. Ne laissez pas les mauvaises langues saper votre moral ni votre motivation, et entourez-vous des gens qui voient le meilleur en vous. Votre travail n'en sera que plus convaincant.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Vous faites du bon travail, et on vous promet un avancement qui tarde à arriver ? Ne ruminez pas avec vos collègues, ou pire, avec vos supérieurs, pour éviter de les froisser. Ce ne sont peut-être pas les seuls décideurs. Continuez de faire aussi bien qu'à votre habitude : cela finira par se décanter, et la promotion arrivera d'ici peu. Vous êtes bien placé, il serait dommage de tout gâcher pour une question de timing.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Que vous soyez déjà en poste ou que vous cherchiez un emploi, ce n'est pas la journée idéale. On ne reconnaîtra pas vos capacités et cela vous énervera au plus haut point. Restez zen et préférez attendre. Les dossiers que vous allez traiter ou le poste que vous visez peuvent attendre un peu. Vous pourrez montrer de quoi vous êtes capable prochainement. Alors, gardez votre calme et vos compétences seront bientôt reconnues.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous auriez grandement besoin de vacances. Pourtant, le travail n'attend pas. Ces jours-ci, vous avez beaucoup procrastiné, et aujourd'hui, vous vous mordez les doigts d'avoir tant attendu. Retrouvez-vous les manches, dressez un plan de bataille, et avec méthode, et l'appui de vos précieux collègues, mettez l'ouvrage sur le métier. La satisfaction du travail accompli sera grande et vous pourrez vous octroyer le repos attendu.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous aimez travailler, votre job vous convient parfaitement. À un point tel que vous générez, sans le savoir, quelques jalousies. Laissez les envieux parler. Cela les occupe pendant que vous tracez votre route. Vous avez beaucoup œuvré pour en arriver où vous êtes. C'est donc le moment d'en profiter. D'autant qu'il se murmure que votre attitude est très appréciée en haut lieu. Elle pourrait vous valoir une promotion. Voilà qui va encore faire jaser !



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Le ciel vous invite à vous entourer des bonnes personnes. Certains de vos collègues cherchent à vous tirer dans les pattes, mais cela ne doit pas vous détourner de vos objectifs. En équipe, vous parviendrez à des miracles pour redresser une situation délicate. Toutefois, vous avez des difficultés à demander de l'aide. Ouvrez les yeux. Vous ne le voyez pas encore, mais vous avez également du soutien.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Le syndrome de l'imposteur est votre pire ennemi, et ce, depuis trop longtemps. Vous avez l'impression de ne pas mériter ce que vous possédez aujourd'hui. Pire, vous craignez d'être démasqué comme étant un escroc qui aurait réussi par une série de hasards. Heureusement, à la suite d'un événement particulier dans votre vie, vous allez enfin comprendre que vous êtes digne de la reconnaissance qu'on vous accorde dans votre milieu professionnel.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous aurez peut-être l'impression de ne pas avancer, de tourner en rond, de ressasser les mêmes dossiers. Vous y allez presque à reculons. Et si vous regardiez le verre à moitié plein plutôt ? Soyez déjà satisfaite de tous vos efforts accomplis au travail, et patientez. Il se peut que votre acharnement à la tâche finisse par payer un jour ou l'autre. Vos supérieurs vous écouteront d'une oreille plus attentive. Gardez confiance.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Ciel calme et serein dans le secteur du travail. Si la période n'est pas des plus stimulantes, vous appréciez néanmoins de pouvoir souffler. Les journées se déroulent à un rythme moins bousculé, ce qui vous permet de réfléchir à différentes perspectives pour votre avenir. Si vous avez des doutes, n'hésitez pas à solliciter l'avis de votre entourage professionnel, il s'avérera de très bon conseil et vous ouvrira des pistes de réflexion inexplorées.

L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Commission de promotion de la justice à Bamako : Mamadou KASSOUMI invite les acteurs de la justice à la pédagogie à l'humilité

1273 Malikilé



Irregularités financières à l'OMH  
**Kamena lève le voile!**

Commission de finalisation du projet de Constitution :  
**Le rêve brisé**

1274 Malikilé



Yehb Samaka  
**Les enfants de Badalabougou servis**

5ème édition de la Nuit de l'Entrepreneur : Un rendez-vous d'affaires et de partage d'idées novatrices

1275 Malikilé



ASE  
**Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA**

Mali : **Salim Djirigren** Moussa Faki Mahamat reçu par Assimi Goita

1276 Malikilé



Amnata Dicko aux Nations Unies  
**La grosse arnaque!**

Gestion des fonds d'aménagement et de protection des forêts et de la faune : **La Vérificateur Général dénonce 1.006.509.262 FCFA d'irrégularités financières**

1277 Malikilé



Projet SWELCO et autonomisation des femmes  
**242 filles et femmes installées**

AIDE : **Me Moustapha Cissé, l'homme de la situation**

1278 Malikilé



Economie et gestion  
**Fcfa ou monnaies nationales. De quoi ont peur les pays de la zone franc?**

**MOUMBAR** : Le responsable des Droits de l'Homme persona non grata

1279 Malikilé



Président Moumbar  
**Moumbar Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM**

**Marking Faso** : Des élèves exposés à la querelle populaire

1280 Malikilé



Finalisation de l'évent-projet de Constitution  
**Les travaux débute aujourd'hui!**

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23

Journal Malikilé

+223 70 44 22 23

ampikile@gmail.com

www.malikile.com